



Montreuil, le 02/10/2023

INTERVENTION DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES AUPRÈS DU RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LE PLF2024, Louis Margueritte, député de la 5^e circonscription de Saône-et-Loire

La CGT Finances Publiques a ouvert son intervention en rappelant la tenue d'une conférence de presse sur le PLF 2024 par la CGT confédérale et la Fédération CGT des Finances, le vendredi 29/09 à 11h. L'intervention s'est structurée autour des questions posées en amont de la réunion.

1) Budget et Evolution schéma d'emploi prévu en 2024/Recrutements/Départs en retraite

Le ministre a annoncé un renforcement des missions régaliennes et de leurs moyens humains dans ce PLF, en particulier en consacrant davantage de moyens au contrôle fiscal au sein de la DGFIP, à hauteur de 250 créations nettes. Pourtant, on constate -219 suppressions nettes d'emplois à la DGFIP dans un ministère où les suppressions nettes sont de -65, et dans un contexte où la Fonction Publique d'Etat se voit abonder de +8273 ETP. C'est donc que la DGFIP n'est pas considérée comme administration régalienne car on y supprime toujours plus d'emplois. C'est l'administration civile qui a perdu le plus d'emplois (40000 en 20 ans) argument d'ailleurs relayé par l'association des AGFIP pour peser dans la réforme de la Haute Fonction Publique, et ces suppressions toucheront donc mécaniquement les services de gestion, en première ligne du service à l'utilisateur !

2) GPEC et Formation initiale/continue

A) GPEC

C'est l'Arlésienne de la DGFIP, caractérisée par un manque total d'anticipation. On en veut pour preuve les menaces à l'emploi sur les établissements de formation (voués à se réduire drastiquement) alors qu'ils accueillent actuellement un grand nombre de stagiaires au regard des besoins des services. Une des conséquences est qu'ils ne peuvent pas être formés simultanément, contraints à un jour d'autonomie (!?) par semaine.

B) Formation

Formation Initiale : Complètement restructurée, de manière brutale et stupide (et contre l'avis de la communauté enseignante) avec un virage vers la mise à disposition de supports axés sur l'autonomie (podcasts?!) couplé à un allègement substantiel des contenus techniques compte tenu de la réduction drastique de la durée de formation. Un des plus beaux exemples de déni où les éléments de langage officiel sont dithyrambiques alors qu'il s'agit d'un fiasco.

Formation Continue : Le virage numérique a cassé l'outil. Les supports de formation, qui faisaient référence sur des sujets extrêmement techniques, ne peuvent plus être actualisés faute d'effectifs, ce qui a pour conséquence l'abandon de pans entiers de formation de haute technicité, affaiblissant la lutte contre la fraude complexe.

3) Qualité du dialogue social au regard CSA

Les nouvelles instances CSA/FS sont perçues comme un affaiblissement des sujets relevant précédemment des CHSCT (vitaux au sens propre pour les agents).

Le dialogue social à la DGFIP est fragile car régulièrement confronté au déni de l'administration (exemple du fiasco GMBI à l'été 2023 malgré nos alertes répétées, suivi d'une reconnaissance timide et tardive de dysfonctionnements par l'administration, à l'automne 2023).

De plus, on rencontre parfois des difficultés d'articulation des agendas sociaux ministériel et directionnel (calendriers contraints sur certains sujets).

4) Conditions de travail, numérique et télétravail avec impact sur conditions de travail

Le télétravail a fragilisé les collectifs de travail et sert d'alibi à la restructuration immobilière (réduction drastique des m² utilisés par la DGFIP). Le Flex-office est perçu comme une brutalité par les agents du fait des bureaux dépersonnalisés.

A noter que les savoir-faire managériaux en termes de télétravail sont perfectibles et les formations (en distanciel) insuffisantes.

Intervention de la CGT Finances Publiques

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • cgtfinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr
t : 01.55.82.80.80 • Suivez-nous sur : **Twitter** : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) **Facebook** : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)



5) Sujets d'attention actuels

A) Perspectives COM

Inquiétantes car poursuite du modèle de déstructuration/ destruction d'un outil territorial qui avait fait ses preuves avec toujours plus de dématérialisation des contacts (l'échec du tout numérique est pourtant bien documenté, dans l'administration et dans le privé). Les contreparties en termes d'accueil physique de proximité sont des mirages. Les Espaces France Services sont un échec (prévisible et annoncé car 2,5 emplois en moyenne, même pas à temps plein, ne peuvent répondre aux démarches de 15 administrations ou services ; chaque EFS ne traite d'ailleurs, en moyenne, que 5 démarches/jour). En conséquence, il va être demandé à la DGFIP d'y suppléer par le « SIP de demain » alors que des dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés, principalement dans ces services au contact de l'utilisateur.

B) Poursuite de l'unification du recouvrement

Dans la continuité du point précédent, volonté de confier à la DGFIP tout ce qui se recouvre dans les différentes administrations (en plus des 759 milliards déjà recouverts), ce qui est ridicule compte tenu des effectifs restant disponibles à la DGFIP sur cette mission, surtout après le transfert des taxes douanières qui s'est fait sans les emplois correspondant.

C) Déploiement du réseau de proximité et relocalisation

Echec des EFS déjà évoqué, le réseau de proximité n'est qu'un mensonge de communicants.

En effet, l'augmentation des points de contact comptabilise souvent les bureaux de tabac (pour le recouvrement) et les EFS, ce qui ne compense pas la suppression de 50 % de services DGFIP de pleine compétence. La promesse médiatique du ministre Guerini sur le retour de l'État dans les territoires par le réseau France Services n'est donc pas tenue...

Les services relocalisés ont des compétences d'expertise nationale ou sont des Centres de Contact à périmètre géographique large, ce sont des services sans impact sur la relation locale avec les usagers des lieux d'implantation. De plus, la redynamisation économique est douteuse avec 10-40 agents DGFIP (qui, dans certaines communes, rencontrent des difficultés substantielles pour se loger et les promesses d'emploi des conjoints ont été illusoire).

D) Résorption Dette informatique

La résorption de la dette technique s'entend comme la mise à niveau de l'outil informatique dans une configuration moderne, actuelle et maintenable.

2 plans d'action ont été mis en œuvre :

- ▶▶ Modernisation des applications critiques, obsolètes ou en voie d'obsolescence ;
- ▶▶ Activité de maintien en conditions techniques (MCT) pour garantir une continuité de fonctionnement.

La modernisation s'est faite souvent par des outils « clés en main » émanant de l'extérieur pour traduire des langages anciens (souvent du COBOL) dans des langages informatiques plus récents et modernes (JAVA).

N'importe quelle analyse informatique préconiserait une traduction effectuée ex-nihilo effectuée de manière propre tant l'incompatibilité des langages est important.

Pourtant, toute l'ossature des logiciels de la DGFIP est écrite en COBOL (RAR, MEDOC, REC, MEN...), langage de gestion datant des années 50.

Néanmoins, ce langage et les logiciels qui en sont issus sont extrêmement fiables et robustes.

Le choix de traduction s'est souvent effectué « a minima » avec des solutions émanant de start-up comme Netfective et leur solution nommée « Blu Age » pour traduire automatiquement le COBOL en JAVA.

Les chiffres donnés par l'administration admettent un prix de plus de 3 euros la ligne de code.

De plus, il s'agit là d'une solution « opaque » rendant impossible un accès au code produit automatiquement par le logiciel « Blu Age » de Netfective.

Au demeurant, comment doit être résorbée la dette technique et, surtout, existe-t-il une dette technique ?

Les langages COBOL sont utilisés dans 2 grands types de structures : l'État et le secteur bancaire.

Le secteur bancaire a largement fait le choix de maintenir ses logiciels de gestion en COBOL réputés robustes et fiables pour ses opérations.

Concrètement, retirer de l'argent à un distributeur de billet engendre des opérations en COBOL.

Pourquoi la DGFIP a-t-elle fait le choix coûteux de vouloir faire autrement, avec des conséquences négatives importantes :

- ▶▶ Coût prohibitif de l'externalisation des solutions de traduction ;
- ▶▶ Choix de solutions étrangères (IBM) au détriment de GCOS qui proposait pourtant ses propres outils modernisés ;
- ▶▶ Maintien des logiciels en « double commande » ce qui a des conséquences sur les équipes de production (anomalies en augmentation exponentielle) ;
- ▶▶ Maintien en condition opérationnelle difficile, maintenance compliquée ;
- ▶▶ Incohérence des systèmes de production (parc informatique et logiciel).